

# L'entraide par les pairs en temps de covid

Malgré les bons résultats obtenus à la session d'examens de janvier, les initiatives d'aide à la réussite se multiplient. Le tutorat par les pairs semble avoir la cote dans les établissements d'enseignement supérieur.

CHARLOTTE HUTIN

**M**ieux vaut prévenir que guérir, énonce le dicton. Si le taux d'examens réussis à la session de janvier est en hausse de 3 % dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles et s'élève même à 8 % pour les premières années de bachelier, la prudence reste de mise en cette période d'isolement social. À l'initiative de la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Glatigny (MR), le gouvernement débloquent, fin janvier, un montant de 6 millions d'euros destiné à la mise en œuvre d'un plan d'aide à la réussite pour les étudiants de bac 1.

Ce fonds supplémentaire vient s'ajouter à l'enveloppe annuelle de 83 millions pour les aides à la réussite et permet aux établissements de proposer des activités de remédiation, des tutorats, des sessions d'exercice en petit groupe. Fortes d'un budget supplémentaire, non négligeable dans un contexte de sous-financement, les universités ont donné un coup d'accélérateur aux dispositifs déjà existants. C'est notamment le cas de l'Université de Liège qui a renforcé son offre de parrainage.

Plus de 200 étudiants des années supérieures ont été recrutés comme « parrains » et « marraines » pour aider les primoarrivants. « Nous avons mené une expérience pilote entre septembre et décembre 2019 au sein de trois facultés », explique Dominique Verpoorten, chargé de cours à l'Ifres (Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur). « Comme le dispositif semblait prometteur, nous l'avons poursuivi et élargi à l'ensemble des facultés. Au-delà de la lutte contre le décrochage, les autorités académiques sont sensibles à la raréfaction des relations sociales. »

## Un parrainage, deux formules

Les rencontres ont lieu à distance par groupe d'une dizaine d'étudiants. En fonction du choix effectué par la faculté, les bac 1 sont accompagnés selon l'une

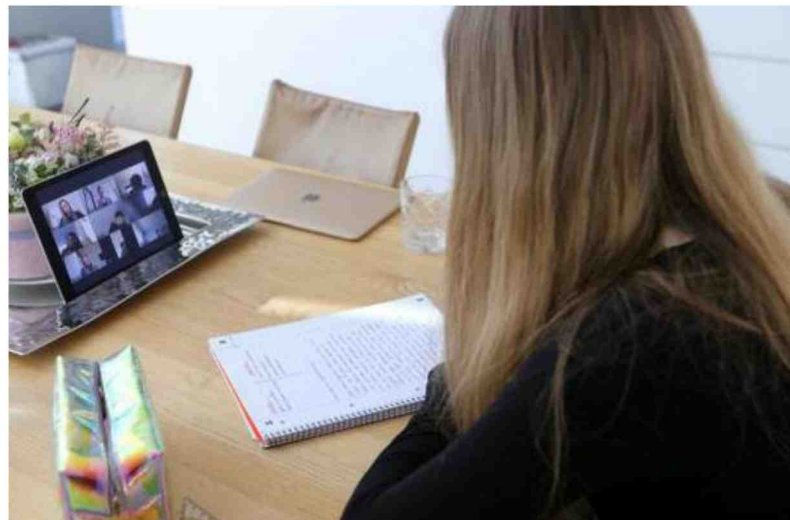
des deux formules : le parrainage Pepps ou le Gets. Le premier est une initiative liégeoise qui prend la forme d'une rencontre mensuelle autour de thématiques transversales allant des exigences universitaires à la préparation du baccalauréat. « Les étudiants peuvent s'échanger des conseils méthodologiques qui seront applicables à plusieurs cours. » Le Gets, pour « Groupe d'étude structurée », s'inscrit dans un dispositif international certifié d'apprentissage par les pairs (Si-Pass). Il se centre sur un cours réputé difficile. « Les séances sont très structurées. Elles ont lieu le plus rapidement après la séance de cours. Le but n'est pas que les étudiants enseignent la matière mais qu'ils soutiennent la consolidation des apprentissages dans une démarche collaborative. »

Sur l'ensemble des facultés, 15 % des étudiants de première ont participé au parrainage. Plus de 80 % des participants qui ont répondu au feed-back déclarent recommander cette expérience. Les bénéficiaires d'un tel dispositif ne sont pas à sens unique. Les parrains et marraines bénéficient d'une rémunération au tarif étudiant permettant de pallier la perte de certains jobs. « Les jeunes sont formés au parrainage », poursuit Dominique Verpoorten. « Outre l'aspect financier, ils développent des « soft skills » pédagogique, organisationnel et de leadership. Des compétences valorisables sur le marché du travail. »

La satisfaction des participants ne doit toutefois pas dissimuler un autre

indicateur : le taux d'abandon. « Malheureusement, nous constatons une perte progressive des participants entre la première et la dernière séance. En faculté de philosophie, ce taux atteint les 40 % », indique Dominique Verpoorten. « Aucun dispositif d'aide à la réussite ne convient à 100 % des étudiants. C'est pour cela que les universités doivent avoir un panel d'offres. » Il est par ailleurs généralement admis que ce sont les étudiants qui en ont le moins besoin qui participent aux aides à la réussite. « Des recherches montrent que l'étudiant est la dernière personne à savoir les dispositifs qui vont lui être bénéfiques », souligne Mikaël De Clerq, chargé de cours à l'UCLouvain et chercheur à l'Ares.

S'il est difficile d'évaluer le bénéfice en termes de réussite du dispositif de l'ULiège, une étude de 2018 démontre que les étudiants ayant participé à toutes les séances du parrainage Si-Pass au premier semestre ont 20 à 35 % de chances en plus d'obtenir leur master. Ce tutorat agirait également comme un rectificateur des inégalités. Mais les études sur l'efficacité des aides à la réussite restent trop peu nombreuses. « L'État investit de l'argent dans des dispositifs pour lesquels nous n'avons pas beaucoup de recul », déplore Mikael De Clerq. Pour combler ce manque, l'Ares mène actuellement une étude sur les pratiques d'accompagnement des étudiants. Les résultats devraient être connus fin d'année.



15 % des étudiants de première ont participé au parrainage. Plus de 80 % des participants qui ont répondu au feed-back déclarent recommander cette expérience. © EPA-EFE